REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 7 mars 2022
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de la cohésion sociale

Objectif jeunes: un million en soutien à la jeunesse pour dynamiser son insertion et sa participation à la cohésion sociale

Ce printemps, le département de la cohésion sociale lance deux appels à projets destinés à la jeunesse du canton. Une enveloppe cantonale de 850'000 francs est prévue à cet effet. Premièrement, c'est avec l'objectif de favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes adultes que les associations et fondations du canton sont invitées à proposer des mesures novatrices en s'appuyant sur le sport, l'art et la culture comme ressorts de motivation et de confiance en soi. Deuxièmement, après 2021, un nouvel appel à projets dans le cadre de la politique de cohésion sociale en milieu urbain permettra aux communes genevoises d'imaginer des actions par et pour les jeunes, dans le but de renforcer le vivre-ensemble et prévenir les inégalités dans les quartiers.

En 2022, le département de la cohésion sociale (DCS) renforcera son soutien à la jeunesse, durement impactée par pandémie de COVID-19, à travers le lancement de deux appels à projets complémentaires. Entre insertion professionnelle par le sport, l'art et la culture et politique de cohésion sociale en milieu urbain (PCSMU), l'intention affichée est de miser, d'une part, sur l'accroche que peuvent constituer des activités sportives, artistiques et culturelles dans la valorisation de compétences et de talents et, d'autre part, sur les aptitudes et les idées de la jeune génération dans le renforcement du vivre-ensemble à un niveau local de quartier ou de commune. "Axer ces deux appels à projets, dotés d'une enveloppe cantonale de 850'000 francs, sur la jeunesse répond à une double volonté", explique Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat chargé de la cohésion sociale. "Aider les jeunes en rupture de formation ou professionnelle d'un côté, mais également mettre la jeunesse au cœur de la cohésion sociale de proximité."

Ainsi, le premier appel à projets, lancé début mars, s'adresse individuellement aux personnes résidant à Genève sans activité professionnelle et visant un projet d'emploi ou de formation (prioritairement les jeunes adultes). Le deuxième appel à projet, qui sera lancé dans le courant du printemps, fait suite à l'appel à projets du même ordre en 2021. Son but est d'encourager des actions de solidarité et de vivre-ensemble par et pour les jeunes (adolescentes et adolescents et jeunes adultes) dans les communes, notamment dans les quartiers les plus précarisés du canton, qui ressortent du rapport (2020) du Centre d'analyse territoriale des inégalités (CATI-GE).

Insertion par la culture, l'art ou le sport

Plus de 1700 jeunes adultes âgés entre 18 et 25 ans dépendent directement des prestations

d'aide sociale de l'Hospice général. La plupart n'ont aucune formation ou ont uniquement atteint le niveau de l'école primaire.

Certaines ou certains de ces jeunes peinent à se mobiliser pour suivre le cursus de formation ordinaire qui est à leur disposition, de même que dans les mesures proposées pour rechercher activement un emploi ou une formation.

En revanche, un certain nombre de jeunes témoignent d'un intérêt pour des activités qui correspondent à leurs intérêts ou sont davantage porteuses de sens.

La valorisation des talents via des activités sportives, artistiques ou culturelles permet de les mobiliser autour d'activités et d'objectifs différents et d'envisager parallèlement un projet d'insertion professionnelle ou de formation. La démarche pourrait d'ailleurs aussi répondre aux besoins d'une population plus âgée.

Les associations, fondations ou autres structures actives dans le canton de Genève peuvent soumettre dès à présent un projet de mesure d'ici au 3 juin 2022. Après une sélection des dossiers par une commission d'attribution composée de membres du DCS et de représentantes et représentants des milieux de l'action sociale, de l'insertion professionnelle, de l'instruction publique, de la culture et du sport, les premiers projets devraient démarrer en septembre 2022.

- Télécharger l'appel à projets

Cet appel à projets est doté d'un budget de 400'000 francs.

Cohésion sociale en milieu urbain

Après le succès rencontré en 2021, au sortir de la deuxième vague épidémique, le DCS réédite son appel à projets PCSMU destiné aux communes genevoises, principalement celles touchées par des inégalités territoriales. Cette année, les projets visés ont vocation à associer des adolescentes et adolescents et jeunes adultes dans leur réalisation ou proposer une prestation à ce public.

Le canton et un partenaire privé ont débloqué un montant total de 450'000 francs. Comme l'an dernier, les projets retenus seront financés grâce à cette enveloppe à hauteur maximale de deux tiers de leur coût, le dernier tiers devant être financé par les communes au sein desquelles ils prendront place et/ou par des fonds tiers sollicités par celles-ci.

"Au final, c'est donc un montant d'un million de francs qui sera consenti cette année pour cet objectif jeunes", se réjouit Thierry Apothéloz. Les quarante-cinq communes genevoises seront informées de l'ouverture de l'appel à projets PCSMU.

Annonce des projets lauréats en juin et en septembre

Là aussi, un jury réunissant des expertes et experts externes à l'administration, des représentantes et représentants des domaines de l'action sociale, de la culture et du sport, ainsi que des membres du département procédera à la sélection finale.

Avec des objectifs distincts, ces deux actions ont le mérite de s'appuyer sur l'expertise tant des communes que des structures actives dans le domaine de l'insertion professionnelle et de la formation. Les résultats seront annoncés aux dépositaires des dossiers au mois de juin pour le premier appel à projets (insertion professionnelle) et au mois de septembre pour le

second (PCSMU).

Pour toute information complémentaire: M. Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat, par l'intermédiaire de M. Henri Della Casa, secrétaire général adjoint chargé de la communication, DCS, T. 022 546 54 32.